



Avis au public
concernant les enquêtes de commodo et incommodo

Il est porté à la connaissance du public que

la société SCHMITZ s.à r.l.

a présenté la demande suivante en vue

d'obtenir l'autorisation pour la transformation de l'atelier d'entretien et de réparation de véhicules à Mersch, 21, rue de la Gare.

La demande et les plans y relatifs sont déposés à l'Annexe du Château de Mersch (Service écologique) à Mersch pour y être consultés par tous les intéressés du 29 mars au 12 avril 2019 incl., et toute opposition écrite contre ladite installation doit être présentée au collège des bourgmestre et échevins pendant ce délai. Le mercredi, 3 avril 2019 entre 17.00 et 18.00 heures, des opposants peuvent présenter des réclamations orales à un membre du collège des bourgmestre et échevins à l'Annexe du Château de Mersch (service écologique) à Mersch.

Mersch, le 29 mars 2019
le secrétaire, le bourgmestre,